22L14SE
(22L14-200-0102)

Carte écoforestière

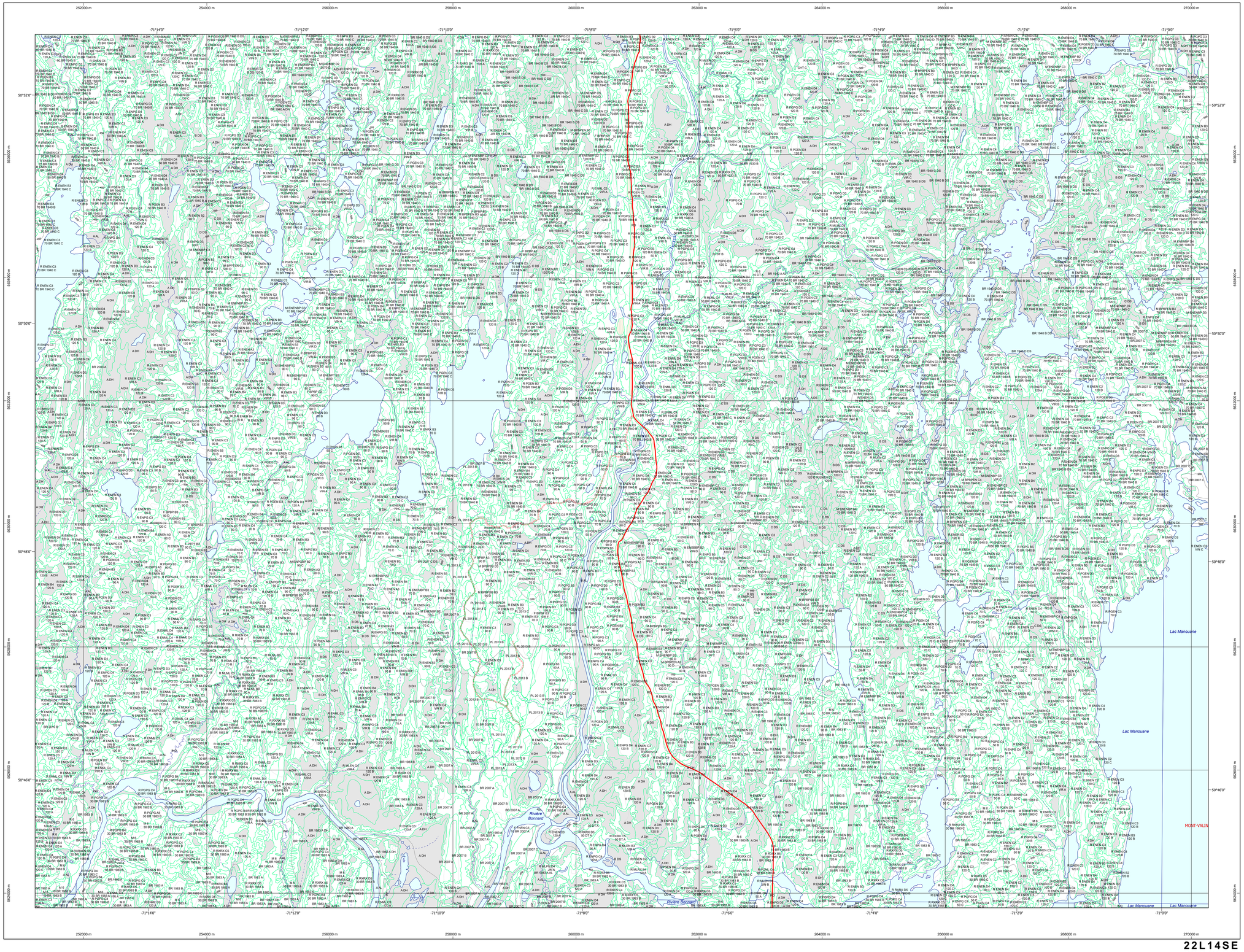

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3*	X			
SBSB	Groupement d'essence 4*	X			
A	Indice densité	X	X		
D	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention origine	X	X		
T8	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
S8	Année d'intervention partielle	X	X		
S	Classe de pente	X	X	X	
TS	Code de terrain 1*	X		X	X
NF	Code de terrain 4*	X		X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JH 80 MI C SBSB A2 50 D	CJ 98 D F A 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3*	CODE	ESSENCES FEUILLUS 3*
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne rouge
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PI	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FM	Feuillu hybride (3)
SB	Sapin Baumier	PEC	Peuplier à croissance commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4* et 5*
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EN	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Caryer Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
PI	Pruche de l'est	CB	Chêne blanc	PT	Peuplier faux-tremble
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PP	Peuplier baumier
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TS	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET DOMINANTES						
		22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	9m à 12m	6m à 9m	3m à 6m	3m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD
	H	Densité recouvrement haute					H7*	
	I	Densité recouvrement inférieure					I7*	

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS	10	30	50	70	80	90		
ÉQUIENNES	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 et plus)		
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)					Jin-jir		
	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)					Vin-Vir		
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10	30	50	70	90	120		
	30	50	70	90	120	150		
	50	70	90	120	150	-		
	70	90	120	150	-	-		
	90	120	150	-	-	-		
	120	150	-	-	-	-		
	150	-	-	-	-	-		
	10	30	50	70	90	120		
	30	50	70	90	120	-		
	50	70	90	120	-	-		
	70	90	120	-	-	-		
	90	120	-	-	-	-		
	120	-	-	-	-	-		
	10	30	50	70	90			
	30	50	70	90	120			
	50	70	90	120	-			
	70	90	120	-	-			
	90	120	-	-	-			
	120	-	-	-	-			
	10	30	50	70				
	30	50	70	90				
	50	70	90	120				
	70	90	120	-				
	90	120	-	-				
	120	-	-	-				
	10	30	50					
	30	50	70					
	50	70	90					
	70	90	120					
	90	120	-					
	120	-	-					

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		Coupe d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRG	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de préjardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe par bandes
CPE	(coupe finale)	CTR	Coupe par trouées
CJ	Coupe par jardinage	CP	Coupe partielle
CRE	Coupe de récupération	CPH	Coupe partielle et épidémie légère
ETR	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ENS	Élimination des tiges résiduelles		Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENM	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
P	Ensemencement avec mini serres	CPC	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
PLN	Plantation	DRM	
PLR	Plantation de semis cultivés à racines nues		
	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLB	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
REA	Régénération d'une aire d'ensoucheage	EC	Éclaircie commerciale d'étalement
RIA	Régénération d'un site occupé	ECE	Éclaircie préjardinatoire
	par une infrastructure aéroportuaire	EPC	Éclaircie préparatoire
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	ENR	Enrichissement
	d'aménagement	FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebouts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	
CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

22L14SE
(22L14-200-0102)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

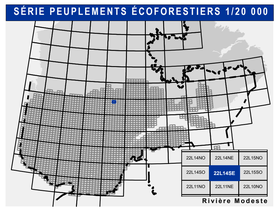

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	19° 12' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	71°7'31"O 50°48'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	06/07/2020

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2013
Date de mise à jour provinciale	Juillet 2020
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec